

Le Règlement Intérieur d'EFA

Notre Mission

Education Française Austin (EFA) a pour mission d'offrir des cours de français, en petits groupes, à des enfants et adolescents francophones ou débutants en français. EFA offre une éducation de qualité encadrée par des enseignants expérimentés. Nous cherchons à développer EFA comme une organisation forte et dynamique et à prendre un rôle actif dans la communauté francophone d'Austin. En tant qu'organisation à but non lucratif, nous comptons sur le soutien des parents dans le but d'atteindre ces objectifs. Nous vous encourageons à être un membre actif de notre association.

Inscription pour les Classes EFA

Pour réserver la place de votre enfant dans une classe, un chèque de \$50 de frais d'inscription est demandé. Ces frais d'inscription sont dus chaque année et s'appliquent aussi aux étudiants qui nous rejoignent en cours d'année. L'inscription est annuelle. EFA accepte uniquement les règlements par chèque au nom d'EFA. Merci d'inclure le nom de votre enfant sur la ligne mémo. Les familles ayant plusieurs enfants inscrits peuvent payer avec un seul chèque. Les frais de scolarité sont maintenus au minimum ce qui ne permet pas de proposer de réduction Famille Nombreuse. EFA recrute des enseignants, achète les livres et le matériel scolaire.

Leçon d'Essai

Si vous souhaitez que votre enfant participe à un cours d'essai, merci de nous contacter.

Frais de Scolarité

Les frais de scolarité sont fixés chaque année par le conseil d'administration. EFA s'efforce de maintenir les frais de scolarité aussi bas que possible, tout en offrant une éducation de qualité. Les frais de scolarité peuvent être payés en totalité, avec une remise de 5%, en septembre ou en 3 versements. Si vous choisissez de payer en 3 fois, vous serez informés du montant et de l'échéance de chaque versement. Nous vous demandons de régler vos frais de scolarité dans les 7 jours suivants. Des frais de 35 dollars seront exigés pour les retards de paiement et les chèques retournés. EFA accepte uniquement les règlements par chèque au nom d'EFA. Merci d'inclure le nom de votre enfant sur la ligne mémo. Les familles ayant plusieurs enfants inscrits peuvent payer avec un seul chèque. Les frais de scolarité sont maintenus au minimum ce qui ne permet pas de proposer de réduction Famille Nombreuse. EFA accepte de nouveaux étudiants tout au long de l'année scolaire, si une place est disponible et si leur niveau est adéquat. Chaque demande est examinée au cas par cas. Les frais de scolarité sont alors calculés au prorata de leur présence annuelle.

Conditions de Remboursements

- Annulation d'inscription

Si vous décidez d'annuler l'inscription de votre enfant dès le début de l'année scolaire ou pendant la semaine qui suit la première classe de l'année, vos frais de scolarité vous seront remboursés. Cependant, les frais d'inscription de \$50 ne seront pas remboursés.

Si vous décidez de retirer votre enfant pendant l'année scolaire, tous les frais de scolarité restants seront dus. Pour annuler votre inscription, vous devez en informer EFA par écrit.

- Annulation de cours avant le début de l'année scolaire

Nous planifions nos classes en fonction des demandes d'inscriptions attendues. Si nous ne recevons pas un minimum d'inscriptions pour la classe de votre enfant, nous ne serons pas en mesure d'ouvrir cette classe et vous serez remboursés de la totalité des frais.

Si la classe de votre enfant est annulée par EFA pour quelque raison que ce soit, les frais de scolarité et acompte vous seront remboursés.

Annulation de Classes durant l'Année Scolaire

En cas de circonstances exceptionnelles et imprévues (comme l'absence d'un enseignant, des phénomènes météorologiques violents, ou un problème dans les locaux) des cours peuvent être annulés. En ce cas, un email sera envoyé aux parents dès que possible. Il est de votre responsabilité de vérifier votre email en cas de mauvais temps.

EFA fera de son mieux pour trouver une solution pour compenser les leçons annulées. L'année scolaire peut être prolongée en fin d'année à cet effet. Aucun cours ne sera remboursé.

Si un professeur est absent, nous ferons de notre mieux pour trouver un enseignant suppléant. Si cela est impossible, nous vous proposerons une leçon de remplacement sur une autre date.

En cas de problème dans les locaux pendant les heures de classe, notre coordinateur prendra contact avec les parents, aussi rapidement que possible afin qu'ils puissent venir récupérer leurs enfants immédiatement.

Changement de Classe et de Niveau

Au début de l'année, les étudiants sont évalués par les enseignants et placés dans des classes en fonction de leurs compétences linguistiques.

EFA cherche à répondre au mieux aux besoins individuels de chaque élève. Un enseignant peut recommander qu'un élève soit déplacé à un autre niveau au cours de l'année. L'enseignant en discutera avec les parents de l'élève.

Présence en Classe

L'assiduité est essentielle dans l'acquisition d'une langue. Nous demandons à nos étudiants d'assister à toutes les classes, et ce, tout au long de l'année.

En cas d'absence de votre enfant, nous vous demandons d'en informer son professeur dès que possible.

Une pause est prévue en milieu de matinée. Merci de prévoir un goûter et une bouteille d'eau.

Comportement à l'École

Les étudiants doivent suivre les règles de l'établissement où les cours ont lieu, ainsi que celles de leur enseignant. Le respect, la courtoisie, le suivi des instructions et l'autodiscipline sont attendus de tous les élèves. A la fin des cours, les classes sont rangées, les tableaux effacés et propres.

Les enseignants sont en contact régulier avec les parents pour discuter des progrès scolaires et de toutes les questions concernant la discipline.

EFA se réserve le droit de suspendre ou d'expulser un enfant dont le comportement a un impact négatif sur les autres étudiants ou le bon déroulement de la classe. Les frais de scolarité ne seront pas remboursés en cas de suspension ou de renvoi.

En cas d'Accidents / Maladie

Si un enfant nécessite une intervention médicale durant la classe, l'association prendra immédiatement contact avec les parents. Si aucun des parents ne peut être joint, un enseignant ou notre coordinateur appelleront le 911 et feront transporter l'enfant au centre de secours le plus proche (à moins que les parents aient expressément indiqué le contraire sur le formulaire de contact en cas d'urgence).

Tout enfant souffrant d'une maladie infectieuse et contagieuse ne sera pas autorisé en classe. Nous demandons aux parents d'informer l'enseignant si leur enfant a contracté une maladie infectieuse de sorte qu'une lettre d'avertissement puisse être envoyée aux autres parents.

EFA n'est en aucun cas responsable en cas d'incendie, catastrophe, dommages dans les locaux du fait des élèves.

En inscrivant leurs enfants, les parents approuvent et acceptent toutes les mesures d'urgence qui pourraient être prises par EFA pour assurer l'évacuation, le traitement médical et /ou le transport à la maison ou à l'hôpital le plus proche (ou l'établissement spécifié par les parents). Les parents s'engagent à rembourser EFA pour tous les frais engagés par ces mesures d'urgence.

Arrivées et Départs

Nous demandons aux parents d'accompagner leurs enfants dans leur classe respective 5 minutes avant le début de la classe. Nous vous rappelons que les enseignants utilisent souvent le temps précédant les cours pour préparer leur salle de classe. Les arrivées tardives perturbent la classe. Merci de vous organiser afin que votre enfant arrive en classe à l'heure.

Les seules personnes autorisées à récupérer les étudiants sont leurs parents ou adultes spécifiquement assignés à le faire. Si vous prévoyez qu'une autre personne récupère votre enfant, il est impératif de le mentionner par écrit auprès de l'enseignant de votre enfant.

Si aucune personne n'est présente pour récupérer un élève à la sortie des cours, l'association peut exiger une pénalité de \$1 par minute de retard. Une fois les cours terminés, les élèves ne sont plus sous la responsabilité de l'association.

Fournitures Scolaires

L'enseignant donne aux élèves une liste de fournitures scolaires au début de l'année.

Tous les livres fournis par EFA restent la propriété de l'association et doivent être retournés en fin d'année. Pour tout livre perdu ou non retourné, une amende sera collectée (10 dollars pour les livres et 20 dollars pour les manuels scolaires).

Les élèves inscrits en classe CNED doivent se procurer leurs cours directement auprès du CNED. Les livres de littérature sont fournis par EFA et rendus en fin d'année.

Communication avec les Parents

Les informations sur l'association, les classes et les événements sont généralement envoyées par e-mail, via notre lettre mensuelle, et postées sur le site web de l'association. Nous vous demandons de veiller à ce que EFA ait votre adresse email valide en tout temps.

Les parents peuvent observer la classe avec l'accord de l'enseignant et à condition de prendre rendez-vous à l'avance.

Merci de ne pas considérer les temps de dépôt et de récupération de vos enfants pour des réunions imprévues avec les enseignants. Si vous souhaitez rencontrer un enseignant ou notre coordinateur pédagogique, merci de prendre rendez-vous.

Vos Enfants en Photo

Lors de l'inscription, EFA demande aux parents d'approuver ou pas l'utilisation des photos de leurs enfants.

S'ils le font, ils peuvent ainsi les retrouver dans les lettres d'information ou sur le site web.